NUMÉRO | 03 OCTOBRE | 2019

MON LITTORAL NORMANDIE



14 075
hectares protégés sur 72 sites dont 5000 hectares de Domaine public maritime à Chausey

30 827
hectares autorisés sur 116 communes

16 GESTIONNAIRES

4 gestionnaires départementaux (le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL), les départements du Calvados, de l'Eure et de Seine-Maritime),
4 gestionnaires de Réserves naturelles nationales et
8 gestionnaires de bâtiments patrimoniaux ou jardins

Falaises de la Hague (Manche)

© Frédéric LARREY / Conservatoire du littoral

RÉGION NORMANDIE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Conservatoire du littoral

FALAISE D'AMONT - 76

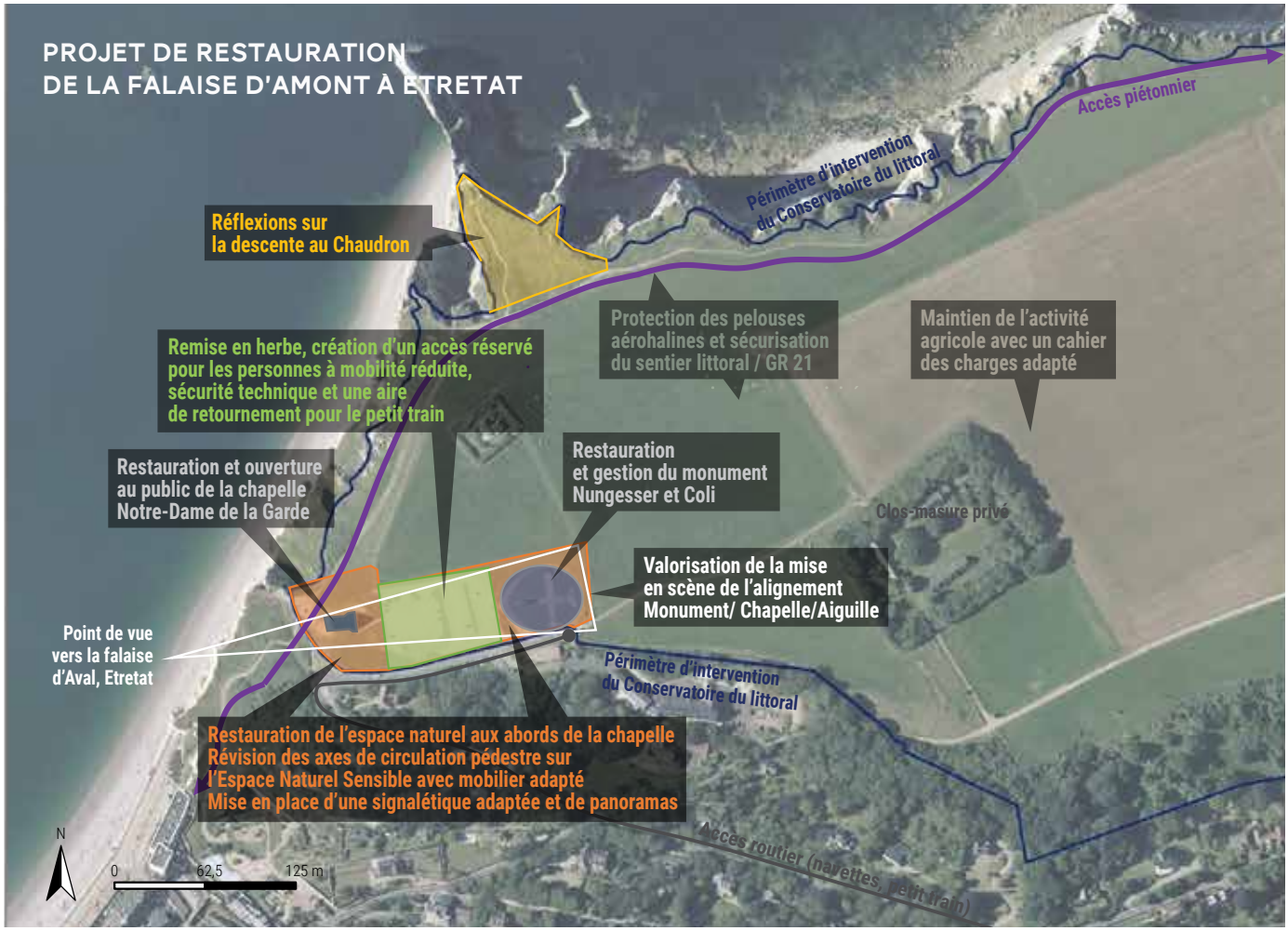
VISITE MINISTERIELLE

Le 12 avril, Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a effectué une visite, sur le site de la falaise d'Amont, à Etretat. Elle a pris connaissance du projet de renaturation du site, porté par le Conservatoire du littoral, qui s'inscrit dans la démarche d'Opération Grand Site.



L'objectif est de restaurer un paysage emblématique de Normandie, à travers la renaturation complète du parking de la falaise d'Amont (remise en herbe), après le transfert du stationnement existant. De même, la mise en perspective des bâtiments existants, le Monument Nungesser et Coli aligné avec la Chapelle des Marins et la Falaise d'Aval permettra de mieux comprendre la configuration du site. La Chapelle des Marins, sera réhabilitée, en développant sa vocation cultuelle.

Les cheminements existants et le sentier du littoral (GR 21) seront restaurés avec la mise en place d'une signalétique adaptée au site.



15 NOVEMBRE 2018

FORUM DU LITTORAL
SUR LES NOUVEAUX USAGES

KITE-SURF, FAT BIKE, PADDLE, GÉOCACHING (QUI CONSISTE À CACHER DES OBJETS DANS DES CACHES GÉOLOCALISÉES), ROPE TRUMP (SAUT DEPUIS UNE FALAISE), TRAIL… FACE À CET AVÈNEMENT DE NOUVEAUX LOISIRS, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL A ORGANISÉ UN FORUM SUR LES NOUVEAUX USAGES DES ESPACES NATURELS

Les sites du Conservatoire sont ouverts au public dans la limite de la vocation et de la fragilité de chaque espace. De cette ouverture résulte une multiplicité d'usages potentiels qui doivent cohabiter entre eux sans porter atteinte à l'intégrité des sites. Entre des demandes de plus en plus nombreuses de manifestations sportives souvent axées sur la performance, la valorisation du réseau des sites du Conservatoire comme source de santé et de bien-être est posée. Il existe par ailleurs une recherche d'espaces naturels propices à la déconnexion (sans onde, ni téléphone, par exemple). Il s'agit de dépasser les logiques défensives et de rechercher les bons modes d'organisation pour aider à évoluer ensemble entre ces demandes contradictoires.



Lors de cettte demi-journée d'échanges et de débats, 14 intervenants se sont succédés devant un public nombreux d'élus, d'usagers, de gardes du littoral, de gestionnaires, d'associations…



PAROLE D'EXPERT

François LEGER
Président du Conseil scientifique du Conservatoire du littoral était chargé de faire la synthèse de ces échanges, dont voici quelques idées à retenir :

Le cas des activités de nature a une valeur particulièrement pédagogique pour ***réfléchir à notre relation à la nature et au vivant. Ces activités de sport de nature nécessitent un encadrement, une régulation, comme toutes les activités****. Comme elles sont le plus souvent auto-organisées, elles échappent à l'affluence des opérateurs (fédérations sportives, associations sportives, etc.) et assez largement aux avertissements des élus.*

CHAQUE INDIVIDU A ÉNORMÉMENT DE MAL À APPRÉCIER LA RÉALITÉ DE SON IMPACT SUR SON ENVIRONNEMENT.

Nécessairement associer le public

Il est nécessaire de réguler juridiquement ces activités, mais, pour que les arrêtés pris soient efficaces, il faut qu'ils soient connus, digérés et intériorisés par les pratiquants. Les panneaux et les affiches ne suffisent pas. Il y a un nécessaire besoin de débattre de ces questions avec l'ensemble de la société. (…) ***Mais comment associer tous les citoyens au débat ?*** *La solution essentielle est la proximité, le contact direct (…). Il y a un impératif beaucoup plus global d'éducation populaire qui est posé, dans lequel il faut mobiliser l'ensemble des nouveaux outils de communication. Cela impose des compétences et des moyens, que généralement les défenseurs de l'environnement (…) n'ont pas forcément.*

Responsabiliser individuellement

Derrière cet effort d'éducation et de sensibilisation, il s'agit de responsabiliser d'une part l'ensemble des acteurs institués, organisés et structurés (pas seulement les acteurs de l'environnement), et d'autre part chaque usager et chaque individu ***pour faire reconnaître le besoin, la légitimité des règles****. En matière d'environnement, c'est très difficile.* ***Chaque individu a énormément de mal à apprécier la réalité de son impact sur son environnement.*** *Tout le monde est prêt à admettre que la société contribue au réchauffement climatique, mais se poser la question de notre contribution propre et individuelle au réchauffement climatique est beaucoup plus délicate.*





UN ÉCOS
D'ACTEURS
AU SERVICE

1 CONSTITUER UNE ENTITÉ FONCIÈRE

L'intervention du Conservatoire du littoral sur un territoire suppose au préalable un projet partagé avec la commune concernée.

Concrètement, cela se traduit par un avis du conseil municipal pour permettre au Conservatoire de le préserver par la maîtrise foncière. Une fois le secteur défini, et le projet validé par les instances du Conservatoire du littoral, c'est-à-dire le conseil d'administration sur avis du Conseil de Rivages, le Conservatoire peut se porter acquéreur des biens mis en vente par les propriétaires.

Constituer une entité protégée cohérente est donc un travail qui s'inscrit dans la durée. Au fur à mesure des acquisitions, des actions sur le terrain peuvent être mises en œuvre.

UN EXEMPLE D'INTERVENTION FONCIÈRE

SITE DE L'ESTUAIRE DE L'ORNE (14)

L'intervention du Conservatoire du littoral a été autorisée en 1981. A ce jour, il est propriétaire de **348 ha** pour un site d'intervention de **813 ha**, soit **43 %** du périmètre protégé.

2 DÉFINIR UN PROJET COMMUN

Le plan de gestion a pour objectif de définir un projet partagé pour le site : sur la base d'un état des lieux et d'un diagnostic, les acteurs s'accordent sur les actions à mettre en œuvre, afin de préserver et valoriser les patrimoines du site (paysage, biodiversité) en tenant compte des moyens mobilisables, en particulier ceux du Conservatoire du littoral et du gestionnaire, acteur clé de la vie du site.



UN EXEMPLE DE PLAN DE GESTION

SITES DU VAL DE SAIRE (50)

Validé fin 2017, ce document concerne une frange du littoral s'étendant sur une vingtaine de kilomètres dans le Nord Cotentin, de Fermanville à Gatteville-le-Phare. Il s'agit d'un véritable chapelet de marais arrière-littoraux contigus au cordon dunaire et entrecoupés de prairies humides, dessinant plusieurs pointes rocheuses se prolongeant en mer par des récifs.

Le Conservatoire du littoral y a développé une stratégie d'acquisition foncière régulière depuis 1983. Sur ce secteur, le plan de gestion répond à des enjeux multiples : préservation de la richesse du patrimoine naturel (site Natura 2000) du paysage, de la valorisation du patrimoine historique, de la pérennisation des pratiques agricoles, et de l'adaptation des activités, dans un contexte d'évolution du trait de côte.

Une version synthétique des plans de gestion est téléchargeable depuis la rubrique Publications du site Internet **www.conservatoire-du-littoral.fr**. Pour ce secteur du Val de Saire, il réunit les enjeux du Conservatoire du littoral et de Natura 2000 dans un unique document de gestion, afin de gagner en cohérence.





SYSTÈME
S ENGAGÉS
D'UN PROJET

3 METTRE EN OEUVRE LE PROJET

Les actions définies collectivement dans le plan de gestion sont mises en œuvre par les acteurs du site. Le Conservatoire du littoral finance les investissements (restauration d'espaces naturels, signalétique, aménagement pour l'accueil du public) et le gestionnaire, emploie 38 gardes et agents pour l'entretien et la vie du site (suivis naturalistes, animations, relations avec les usagers). D'autres acteurs (communes, associations) peuvent s'impliquer pour porter une action particulière définie dans le plan gestion.Chaque site est doté d'un comité de gestion associant élus, acteurs locaux, gestionnaire et le Conservatoire. Les réunions sont un lieu d'échange d'informations et de concertations : bilan des actions menées, perspectives pour le site, débats. Les comités de gestion se réunissent tous les 2 à 3 ans.



4 ÉVALUER POUR ADAPTER

Des indicateurs permettent de mesurer l'efficacité et la pertinence des opérations menées. Les actions définies dans les plans de gestion font l'objet d'une évaluation. Après 3 à 5 ans de mise en œuvre, le plan d'actions est évalué et réactualisé : un nouveau programme est alors défini pour la période suivante.

UN EXEMPLE D'ÉVALUATION

SITE DE LA POINTE D'AGON (50)

La Pointe d'Agon dispose d'un plan de gestion validé en 2005. Son évaluation, en 2019, par le Syndicat Mixte « Espaces littoraux de la Manche », a permis de tirer le bilan de la mise en œuvre d'une action phare de ce document : le recul du stationnement à l'entrée du site afin de mettre fin aux conflits d'usage et améliorer la qualité paysagère du site classé. L'étude de fréquentation menée à l'occasion de cette évaluation a confronté ce bilan au regard des visiteurs : si ceux-ci apprécient la qualité paysagère du site depuis cette réorganisation, la circulation au sein du site n'est pas instinctive et nécessite donc une meilleure orientation du public via une signalisation adaptée.

DEUX EXEMPLES D'OPÉRATION

PROTECTION DES BATRACIENS DE LA VALLÉE DE LA SCIE (76)

Le Département de Seine-Maritime gère ce site, propriété du Conservatoire du littoral. Chaque année, la route Départementale 153, entre Petit Appeville et la Plage de Pourville-sur-Mer, devient une zone de migration pour de nombreux amphibiens. Après avoir hiberné dans le bois, les adultes redescendent dans la vallée de la Scie afin d'entamer leur cycle de reproduction. Afin de limiter la mortalité des amphibiens lors de la traversée de la route, le Département, en collaboration avec la commune d'Hautot-sur-Mer, a fermé la RD153 la nuit et un dispositif de sauvegarde a été mis en place avec les riverains et les partenaires locaux qui a ainsi permis de sauver des milliers d'amphibiens.

suite en page 6 >>

DEUX EXEMPLES D'OPÉRATION

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL SITE DES DUNES ET FALAISES DU BESSIN (I4)

Depuis la fin des années 70, le Conservatoire du littoral intervient sur 5 sites de la côte du Bessin témoins du Débarquement du 6 juin 1944, cela constitue l'une des raisons de l'intervention de l'établissement pour assurer leur sauvegarde et leur intégrité.

Avec le Département du Calvados, les collectivités locales et les représentants des usagers a été approuvé en 2014, le plan de gestion. Il fixe les grandes orientations pour 10 ans avec un corpus d'actions à mettre en œuvre par périodes de trois ans. Cinq années après, la lumière peut être portée sur quelques actions majeures.

Notamment, l'amélioration des conditions d'accueil du public sur le site d'Omaha Beach par l'aménagement d'aires de stationnement, la mise en valeur de certains points d'intérêt (Colonne de la 1re Division) et la création d'un sentier pédestre. En terme d'actions en faveur de la biodiversité et des paysages, des opérations de génie écologique (débroussaillage, arrachage de plantes exotiques envahissantes, plantation d'oyats, pose de ganivelles, création d'enclos de pâturage, etc.) ont été menées sur la dune et les coteaux calcaires de la commune de Saint-Laurent-sur Mer.



Aménagement public à Omaha Beach

BIODIVERSITE : LISTES DE VIGILANCE

L'IDÉE DES OUTILS « LISTES DE VIGILANCE » EST APPARUE EN 2010, LORS DE L'ATELIER DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, INTITULÉ « BIODIVERSITÉ : QUE SE TRAME-T-IL SUR LE LITTORAL ? ».

C'est grâce à la maîtrise foncière de 200 000 hectares et à sa stratégie d'intervention 2015-2050 que l'établissement est devenu directement responsable de l'avenir d'espèces ou habitats strictement littoraux.

Ainsi, près d'une vingtaine d'habitats naturels strictement littoraux, et des populations de 44 espèces indicatrices de la qualité des milieux naturels (pour lesquelles plus de 65 % de la population nationale sont présentes sur ses sites d'intervention) ; environ 150 autres espèces strictement littorales dépendent pour plus de 40 % de leurs effectifs des sites du Conservatoire (hors Outre-mer). A ce titre, on y trouvera le Chou marin, le Liparis de Loësel, le Fou de Bassan, le Campagnol amphibie, le Guêpier d'Europe.

Il est attendu que ces listes fonctionnent comme un engagement sur la vigilance de la part du Conservatoire du littoral pour assumer ses responsabilités en matière de biodiversité et un porté à connaissance pour les délégations de rivages, les gestionnaires, les gardes et agents du littoral et les prestataires d'études au travers des plans de gestion sur les sites.

Cette vigilance est intégrée dans les objectifs, outils de gestion et de suivi que pilote l'établissement.



Guêpier d'Europe



Fou de Bassan



Chou marin



Crossope aquatique



Liparis de Loësel

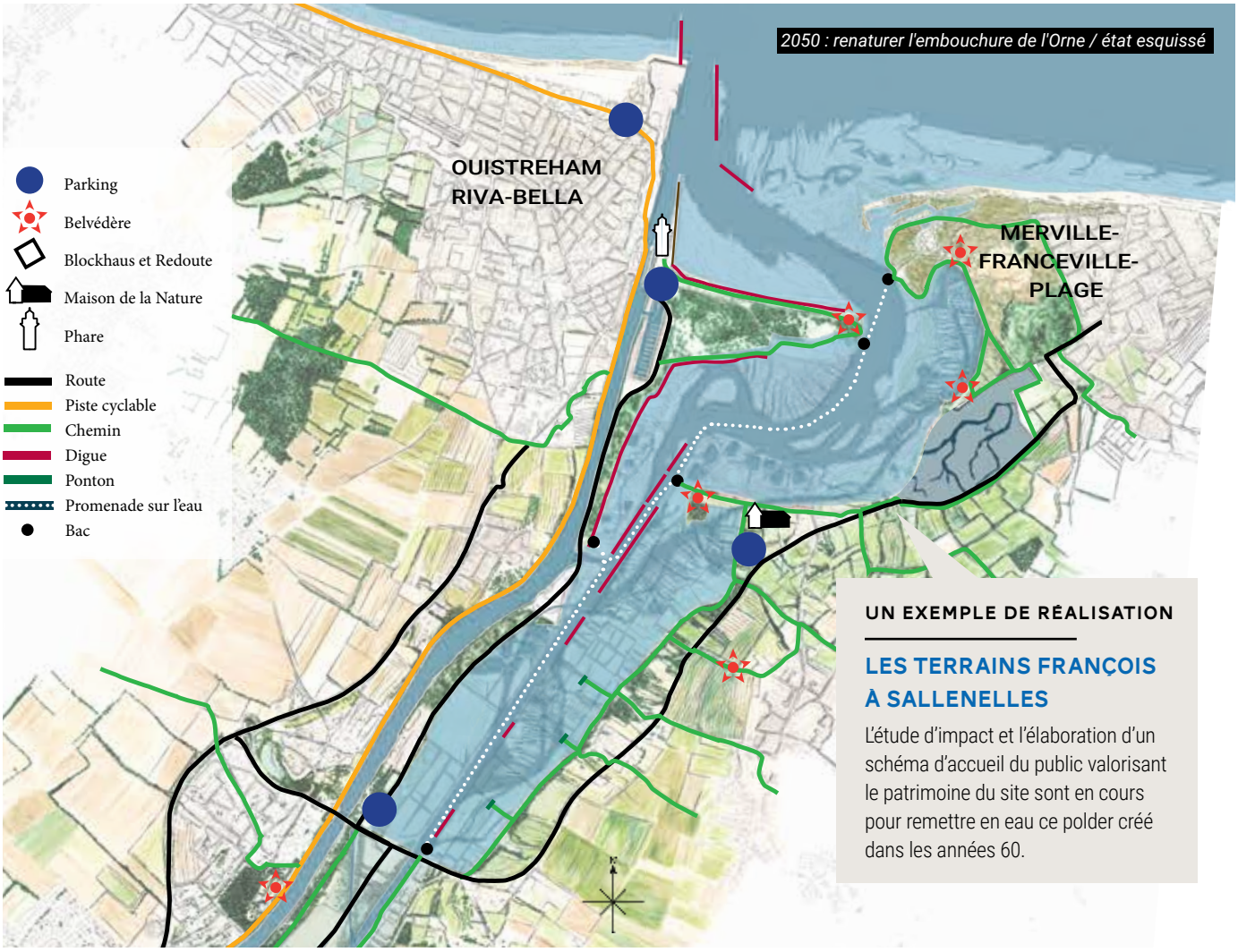


Murin de Daubenton

GMN

PROJET ADAPTO
ESTUAIRE DE L'ORNE

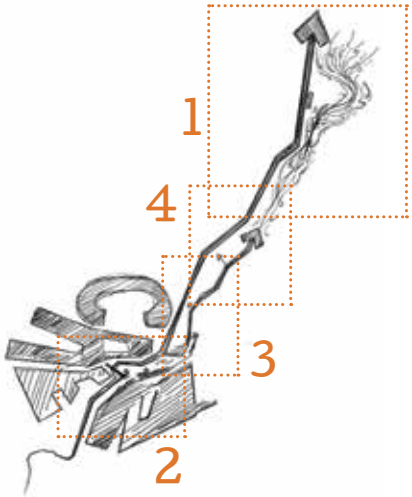
ADAPTO EST UN PROGRAMME QUI EXPLORE DES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE LITTORAL EN PRÉCONISANT UNE GESTION SOUPLE DE LA BANDE CÔTIÈRE.



UN EXEMPLE DE RÉALISATION

LES TERRAINS FRANÇOIS À SALLENELLES

L'étude d'impact et l'élaboration d'un schéma d'accueil du public valorisant le patrimoine du site sont en cours pour remettre en eau ce polder créé dans les années 60.



Renouer avec un estuaire plus vaste pour aménager un territoire résiliant

Phase 1 : Renaturer l'embouchure de l'Orne, en aval, par l'impulsion des aléas inondation, submersion, érosion et ensablement. Redonner une mobilité au trait de côte, une solution pour offrir de nouveaux paysages et cheminements.
Phase 2 : Rendre perceptible le mouvement des marées aux portes de Caen.
Phases 3 et 4 : Créer du lien est/ouest par l'investissement de la presqu'île vers l'ancien site de métallurgie, la zone industrio-portuaire et le site historique de Pégasus bridge.

Appréhender les enjeux avec les collectivités locales, les services de l'Etat et les acteurs du territoire pour co-construire des scénarii d'adaptation au changement climatique

En rive droite, sur le marais de Cagny, l'un des scénarii constitue à planifier collectivement une évolution progressive redonnant un caractère maritime au marais, tout en améliorant l'accueil du public (déplacement piste cyclable, création de chemin de randonnée,...) et accompagnant l'évolution des pratiques agricoles.

Communiquer sur le changement climatique

Pour une perception large des enjeux,le CPIE de l'Orne proposera une exposition « grand public », des interventions pluridisciplinaires dans 3 collèges (Ouistreham, Merville-Franceville et Caen) en 2019 et 2020 et l'installation d'une œuvre collective de Land art sur le site naturel.



LONGUES-SUR-MER - 14
EXPOSITION "ARCHÉOLOGIE DU DÉBARQUEMENT"

A l'occasion du 75e anniversaire du Débarquement, et des Journées Nationales de l'Archéologie (14, 15 et 16 juin), l'Institut National de Recherche Archéologiques Préventives (INRAP), le Conservatoire du littoral, la Région Normandie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie se sont associés pour une exposition en plein air, sur le site de la Batterie de Longues-sur-Mer (Calvados), autour des vestiges de la Bataille de Normandie.

Accessible au public et traduite en anglais, cette exposition, présentée de mai à octobre, est le reflet des enjeux actuels de patrimonialisation des vestiges du dernier conflit mondial, problématique qui fait lien entre les différents partenaires de cette exposition.

CARTERET - 50
LITTORAL NORMAND VU DU CIEL

36 photographies du littoral Normand exposées d'avil à Octobre au phare de Carteret.





FÉCAMP - 76
PROMENADE SUR LE LITTORAL

28 photographies aériennes de Frédéric Larrey du littoral normand ont été présentées d'avril à juin sur la digue promenade à Fécamp (76).

CONTACT - NOUVELLE ADRESSE

Conservatoire du littoral – Délégation Normandie
Citis – Le Pentacle
5 avenue de Tsukuba • BP 81 • 14203 Hérouville Saint Clair Cedex
Tél : 02 31 15 30 90
normandie@conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
www.conservatoire-du-littoral.fr